



REFERENTIEL D'ACTIVITES

La commercialisation des semences repose sur une réglementation européenne basée notamment sur les directives européennes de commercialisation de semences (66-401 ; 66-402 ; 2002-54 ; 2002-55 ; 2002-57).

Ces directives définissent des normes de qualités applicables aux semences sur les lots commercialisés. La transcription dans le droit national de ces normes est réalisée sous forme de Règlements Techniques Annexes des semences certifiées. Le respect de ces normes est vérifié au moyen d'analyse de laboratoire. Des analyses officielles réalisées par un laboratoires officiel et à la suite d'un échantillonnage officiel sont réalisées par le Laboratoire National de Référence (LNR) ou par un laboratoire agréé.

Des dispositions permettent cependant la réalisation d'analyses d'autocontrôle par les opérateurs et la prise en compte des résultats d'analyses pour la certification des lots de semences. Ces dispositions sont organisées par le Service Officiel de Contrôle (service de SEMAE) via un dispositif de reconnaissance des laboratoires d'entreprises selon les modalités définies par l'Arrêté du 22 mai 2017 définissant les modalités de reconnaissance des laboratoires d'entreprises en vue de l'utilisation de leurs résultats d'analyses d'autocontrôles pour la certification des semences.

L'annexe I de cet arrêté dispose qu'un laboratoire reconnu doit bénéficier des services d'au moins un analyste titulaire du certificat Bases pour l'analyste de semences délivré par le LNR. Cette analyste assure la réalisation des analyses de laboratoires nécessaires et leur validation technique.

Le certificat bases pour l'analyste de semences, valide au terme d'une formation de 3,5 jours des compétences initiales nécessaires à la réalisation d'analyses d'autocontrôles sur semences.



REFERENTIEL DE COMPETENCES

Réglementaire	Avoir un 1^{er} niveau d'information	Avoir de bonnes notions, savoir faire partiellement ou avec accompagnement	Maîtriser savoir faire de façon autonome	Savoir faire faire ou appliquer
Connaître la certification des semences	analyste	analyste		
Connaître les acteurs de la certification et leur rôle	analyste	analyste		
Connaître le dispositif de reconnaissance	analyste	analyste		
Connaître les outils de contrôle et de suivi des laboratoires	analyste	analyste		
Connaître et utiliser les référentiels (Exigences relatives aux laboratoires reconnus ; Règlements techniques de production, Règlements techniques annexes...)	analyste	analyste		
Technique d'analyse	Avoir un 1^{er} niveau d'information	Avoir de bonnes notions, savoir faire partiellement ou avec accompagnement	Maîtriser savoir faire de façon autonome	Savoir faire faire ou appliquer
Connaître les principes des analyses de certification	analyste	analyste	analyste	
Savoir mettre en œuvre les méthodes officielles pour réaliser les analyses de certification	analyste	analyste	analyste	
Connaître et savoir utiliser les règles ISTA	analyste	analyste	analyste	
Savoir réaliser les calculs et assurer la cohérence et la compatibilité des résultats le cas échéant	analyste	analyste	analyste	
Savoir reporter les résultats et vérifier qu'ils sont complets	analyste	analyste	analyste	
Savoir déterminer si un lot est à la norme / certifiable	analyste	analyste		



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICAT ANALYSTE DE SEMENCES.

Environnement et système qualité / Organiser et faire fonctionner le laboratoire dans le respect des exigences	Avoir un 1 ^{er} niveau d'information	Avoir de bonnes notions, savoir faire partiellement ou avec accompagnement	Maîtriser savoir faire de façon autonome	Savoir faire faire ou appliquer
Connaître les principes d'organisation du laboratoire et les mettre en œuvre	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir organiser son laboratoire	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir choisir, acheter, qualifier et suivre ses équipements	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Avoir des connaissances en métrologie applicable dans un laboratoire reconnu	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Gérer la métrologie dans son laboratoire (en connaître les implications sur les balances, thermomètres, enceintes climatiques, humidimètres, étuves) ; mettre en place le suivi métrologique adhoc	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir choisir, acheter, contrôler ses consommables (en particulier ceux qui ont une influence critique sur les analyses)	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir implémenter une nouvelle méthode au laboratoire et en valider l'emploi	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir assurer une veille sur les évolutions de méthodes, de normes de certification, d'exigences appliquées aux laboratoires reconnus.	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir mettre en place et faire vivre un système documentaire	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir rédiger un protocole	analyste	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir suivre un protocole	analyste	analyste	analyste	<input type="text"/>
Gérer la formation la validation des compétences et leur maintien pour l'ensemble du personnel du laboratoire	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir préparer un audit de reconnaissance	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Savoir comprendre, analyser et mettre en place des actions correctives suite à un dysfonctionnement, à des résultats de carte de contrôle, d'EILA non satisfaisant ou encore à des écarts relevés en audit.	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Assurer le positionnement du laboratoire au sein de l'entreprise (en lien avec l'engagement de la direction ; vis-à-vis du fonctionnement courant du laboratoire)	analyste	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>



REFERENTIEL D'EVALUATION

Evaluation

L'épreuve écrite est un QCM. Le sujet de l'épreuve écrite est constitué de 4 parties correspondant aux 4 domaines évalués pour l'évaluation de la qualité des semences : L'échantillonnage de semences, les analyses physiques, les analyses de germination, les analyses de pathologie.

Ces 4 parties constituent chacune un module.

Chaque module est noté sur 20 points, chaque module comporte au moins 10 questions.

L'examen est obtenu par le candidat à la double condition suivante :

Obtention d'une note minimale de 10/20 à chaque module

ET

Moyenne générale du candidat supérieure ou égale à 14/20

Constitution du jury

Un jury est constitué pour valider les résultats. Il est constitué en interne GEVES. Il est composé d'au moins un représentant de chaque laboratoire de la SNES (GEVES) expert d'un des modules de l'examen choisi parmi les formateurs intervenant dans la formation Préparation au certificat bases pour l'analyste de semences.